

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL**

\*\*\*\*\*

Séance du 02 octobre 2018

\*\*\*\*\*

N° 2018 - 18

<b>Nombre de délégués en exercice :</b>	15	L'an deux mil dix-huit, le 02 octobre à 10 heures 00, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.
<b>Présents :</b>	8	
<b>Votants :</b>	9	
<b>Nombre de voix :</b>	13	
<b>Date de la convocation :</b>	24 septembre 2018	

**Présents :** Mmes BOURDONCLE, RIOLS MM BERTELLI, DEPRINCE, REGAMBERT, RESONGLES, TOURREL et WEILL (pouvoir de Mme BAREGES).

**Absents excusés :** MM. ALAZARD, BONHOMME, BONSANG, HEBRARD, LAMOLINAIRIE, MOLLE et SAZY.

**Assistaient à la séance :** M. JOLIBERT (Paierie Départementale)  
M. BARON (Syndicat Départemental des Déchets)

**OBJET : Compétence optionnelle déchèteries – Traitement des déchets verts**

Une consultation composée de 2 lots a été lancée dans le cadre d'un marché à procédure adaptée (MAPA).concernant le traitement des déchets verts des déchèteries dont le marché principal en cours s'achève au 31/12/2018.

La désignation des lots est la suivante :

☞ **LOT 1** : Traitement des déchets verts sur un site extérieur

Objet : le Syndicat transporte les déchets verts des 7 déchèteries concernées jusqu'au(x) site(s) de traitement de l'attributaire du lot (2 310 tonnes de déchets verts au maximum)

☞ **LOT 2** : Traitement des déchets verts sur un site du Syndicat (déchèterie de Monclar-de-Quercy)

Objet : le titulaire du lot se déplace sur site pour le broyage du stock de déchets verts (40 heures de broyage maximum par an)

L'analyse des offres a été présentée, pour information, à la Commission d'Appel d'Offres.

Les offres qui, techniquement et économiquement, ont été jugées mieux-disantes sont présentées par :

LOT 1 : - APAG ENVIRONNEMENT de CASTELSARRASIN (82)

LOT 2 : - RECYCLAGE ORGANIQUE MOBILE de BORDERES SUR L'ECHEZ (65)

Monsieur le Président détaille l'analyse et les conclusions.

\*\*  
\*

*Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :*

- *Approuve les propositions de Monsieur le Président,*
- *autorise le Président à signer les marchés avec les opérateurs économiques suivants :*

**LOT 1 :**

*Attributaire du lot : APAG ENVIRONNEMENT*

*Montant HT du marché : 60 589.90 €*

*Montant TTC du marché : 66 648.89 €*

**LOT 2 :**

*Attributaire du lot : RECYCLAGE ORGANIQUE MOBILE*

*Montant HT du marché : 16 090.00 €*

*Montant TTC du marché : 17 699.00 €*

- *autorise le Président à signer tous les documents relatifs à ces marchés,*

Fait et délibéré le 02 octobre 2018

Le Président,

Michel WEILL

